

en direct

Bulletin municipal n° 93
Octobre 2021



vignoc

www.vignoc.fr

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubailière
35360 VIGNOC - T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie de Tinténac

lundi : 14h-17h*
mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
9h-12h / 14h-17h*
*Heure d'hiver : fermeture 17h
Heure d'été : fermeture 18h
Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars,
horaires d'été du 1er avril au 31 octobre.
En cas de jour férié, les déchèteries sont fermées.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h30-12h
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr



édito

Chères Vignocoises, chers Vignocois,

Une nouvelle année scolaire vient de commencer. Je souhaite la bienvenue à Matthias Joly, le nouveau directeur de l'école maternelle. A l'école élémentaire, les enfants ont pu découvrir le nouveau self qui semble satisfaire mais il nécessite encore quelques aménagements.

Nous sommes heureux du succès de nos animations. Les habitants sont venus nombreux à la rencontre des associations lors du forum. Des artistes de Vignoc et d'ailleurs ont réalisé en peinture notre belle commune à l'occasion du concours Couleurs de Bretagne. Je remercie les élus organisateurs de ces deux manifestations.

La journée mondiale du ramassage des déchets a rassemblé habitants, petits et grands. Je remercie tous les bénévoles, les participants, les enseignants, les animateurs, les commerçants et les organisateurs pour ce beau moment fédérateur en faveur de notre environnement.

La plantation de l'Arbre des naissances et la Semaine bleue terminent cette reprise des animations et retour de la convivialité.

Les travaux de voirie du square du Pré neuf sont terminés, ceux de la Plaine verte sont en cours.

Je n'oublie pas les habitants de la campagne où d'importants travaux de réfection des routes doivent aussi être menés.

Une fois de plus, je ne peux m'empêcher de déplorer quelques actes de malveillance. Des rétroviseurs ont été cassés, des pneus crevés. De plus, je comprends et partage le besoin de convivialité mais j'incite les organisateurs de soirée à prévenir leurs voisins par souci de bienveillance.

J'espère que ce retour aux animations et à la convivialité dans notre commune perdure et augure une sortie de la crise sanitaire.

Daniel Houitte
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain
bulletin doivent nous parvenir
pour le **03 Décembre 2021**
à mairie.vignoc@orange.fr

vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ETAT CIVIL
Toute délivrance de copies et d'extraits
d'actes d'état civil **est gratuite** ainsi que la
délivrance d'un extrait du casier judiciaire.
On ne doit pas vous demander d'effectuer
un règlement par carte bancaire lors
d'une demande en ligne.



Les défibrillateurs

La commune dispose de quatre défibrillateurs :

- salle Emile LEMETAYER,
- bibliothèque,
- atelier municipal,
- maison des associations.



Auto-partage

D'ici fin octobre, un véhicule électrique sera proposé en location à Vignoc. Les réservations se feront à partir du site web e-colibri accessible depuis le site internet de la commune ou de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné ou via l'application e-manager™.

Le service sera accessible à tout habitant du Val d'Ille-Aubigné. Cela coûtera 5€ pour une location de 30 minutes à 6 heures et 8€ pour une location de plus de 6 heures. La voiture sera stationnée devant la mairie, au bout de l'allée des Glycines.



Le recrutement des agents recenseurs

La commune de VIGNOC
RECRUTE

DES AGENTS RECENSEURS

pour la période du 20 janvier au 19 février 2022
(recensement général de la population)

Définition du poste :

Collecter et dénombrer sur le terrain le nombre d'habitants sur le territoire de la commune de VIGNOC.

Formation de 2 demi-journées à partir de janvier 2022.

Profil recherché :

- Disponibilité,
- Organisation,
- Ténacité,
- Qualités relationnelles,
- Discrétion exigée.



Adresser lettre manuscrite et CV
à la mairie de VIGNOC

Date limite de dépôt :
Le 1^{er} décembre 2021

03

Conseil des Sages

Le Conseil des Sages, qui pourrait accueillir 19 membres, est composé actuellement de 9 membres. **La durée de leur mandat est calquée sur celle des Conseillers municipaux.**

Les volontaires sont invités à se porter candidats auprès de Monsieur le Maire (bulletin d'inscription sur le site de la commune ou à retirer auprès du secrétariat de la Mairie).

Extrait de la Charte des Conseils des sages :

« Le Conseil des Sages est une force de réflexion et de proposition, qu'une commune met, volontairement, en place.

La décision de création, de suppression ou de dissolution d'un Conseil des Sages relève exclusivement de la compétence du Conseil municipal qui fixe les modalités de sa constitution initiale, sa composition, ses modes de fonctionnement et de renouvellement.

Le Conseil des Sages a pour vocation la recherche de l'intérêt commun, et non pas celle des seuls intérêts particuliers des retraités et des seniors.

Il ne peut en aucun cas, imposer une décision à la commune qui l'a créé.

Comité consultatif, politiquement neutre, il ne doit jamais se comporter en contre-pouvoir ou en porte-parole des autorités territoriales. »

Pour venir étoffer cette assemblée de seniors, il faut remplir plusieurs conditions :

- HABITER VIGNOC
- ETRE AGE DE 60 ANS MINIMUM
- ETRE DEGAGE DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES
- ETRE INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES
- NE PAS SIEGER AU CONSEIL MUNICIPAL.

Renseignements sur le fonctionnement – Mme Anne-Marie Havet, coordinatrice du Conseil des Sages (☎ 06.08.53.23.14).

Arbre des naissances

Le dimanche 3 octobre, pour la quatrième année consécutive, la municipalité a organisé la plantation d'un arbre des naissances à l'entrée du bourg. Cette année, le CCAS a choisi un prunus. A cette occasion, une plaque avec le prénom des 36 enfants nés en 2020 a été dévoilée et les parents présents ont pu accrocher une feuille avec le prénom de leur enfant. La cérémonie a été suivie d'un pot de l'amitié.



04

Atelier QUESTION D'ÉQUILIBRE



La mairie de Vignoc, le CLIC Ille et Illet et l'association IFPEK (Institut de formation en Pédiçurie-podologie, Ergothérapie et Masso-kinésithérapie) organisent un atelier de prévention Question d'équilibre à destination des personnes de plus de 60 ans avec le soutien de la Conférence des Financeurs d'Ille et Vilaine.

Animée par un ergothérapeute expert et un pédicure podologue, chaque séance de cet atelier de prévention d'éducation à la santé apportera des conseils pratiques sur comment prendre soin de ses pieds et de son dos afin d'assurer une meilleure stabilité et prévenir la douleur. Le contenu de cet atelier alterne entre des apports de connaissance, des mises en situation dans les activités de la vie quotidienne et des exercices à réaliser chez soi.

Un cycle de 6 séances est programmé les :

Lundi 8 novembre 10h – 12h : Comment fonctionne mon dos au quotidien ? »

Lundi 15 novembre 10h – 12h : « Comment faire autrement pour protéger son dos ? »

Lundi 22 novembre 10h – 12h : « Quels sont les bienfaits de l'activité physique ? »

Vendredi 3 décembre 14h – 16h : « Pourquoi redécouvrir son pied a-t-il du sens ? »

Vendredi 12 décembre 14h – 16h : « Qui peut identifier les problèmes de pied et d'équilibre ? »

Vendredi 17 décembre 14h à 16h : « Quels moyens pour prendre soin de ses pieds ? »

Chaque séance se déroulera à la Maison des associations Stade Albert Barbou à VIGNOC. La participation à cet atelier est gratuite. Les séances durent environ 2h avec un groupe de 9 participants maximum. Le pass sanitaire est obligatoire.

Inscription obligatoire pour les 6 séances, soit par mail à l'adresse suivante, coordination.clic-illet@orange.fr soit par téléphone au 09 62 59 38 15.

Semaine bleue : du 4 au 10 octobre

Retour en images sur les temps forts de cette semaine organisée par le CCAS avec la participation du Conseil des sages et du Club de la Bonne entente.

Lundi

Conférence prévention
« Question d'équilibre, mon dos et moi »



Mardi

Animation du Conseil des Sages
« Rencontre avec le passé »



Mercredi

Concours de boules organisé
par le Club de la Bonne
entente



Jeudi

Randonnée pédestre et vélo
au Quiou



05

Vendredi

Visite guidée du parc du Thabor à Rennes



Samedi

Repas des séniors



Contre temps de
dernière minute
pour le repas du
CCAS

Ayant appris le samedi matin qu'il y avait plusieurs cas Covid dans la commune, le maire Daniel Houitte et ses adjoints ont pris la décision de réorganiser le repas du CCAS prévu le midi même à la salle polyvalente Émile Lemetayer. Grâce à l'adaptabilité du traiteur et à la réactivité des membres du CCAS, les repas ont été mis en barquettes et les personnes inscrites au repas sont venues chercher leurs repas à l'extérieur de la salle polyvalente pour les déguster à domicile. Daniel Houitte et Laurence Blaise sont allés porter à domicile le bouquet de fleurs offert à la doyenne des personnes qui devaient être présentes au repas, Mme Blandine Havouis 90 ans, et des gâteaux et macarons au doyen, M. Roger Vieil 93 ans.

Dimanche

Troc aux plantes et atelier réparation de vélos





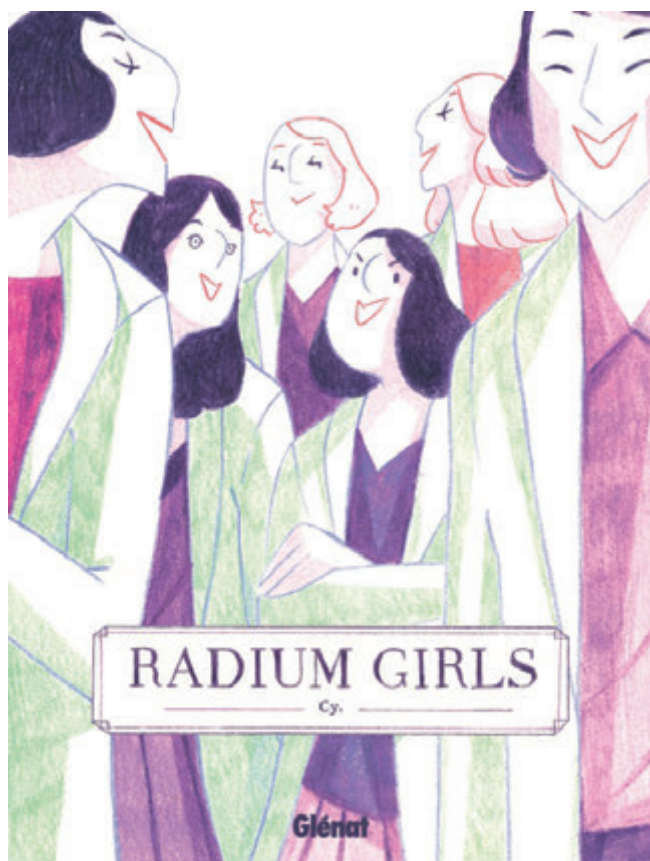
Un p'tit conseil de lecture

Cet été, la bibliothèque a acheté plus d'une quarantaine de bandes dessinées à destination d'un public d'adultes. Quel que soit le style de bande dessinée que vous aimez, vous devriez faire de belles découvertes ! En voici une que nous avons particulièrement appréciée :

«Radium girls» de Cy, parue chez Glénat en août 2020.

Au début du 20^{ème} siècle, le radium, élément radioactif et donc terriblement nocif, était très apprécié pour ses qualités phosphorescentes. Il était en particulier utilisé dans la fabrication des montres et réveils, pour permettre de lire l'heure dans le noir. « Radium girls » raconte l'histoire et le combat d'un groupe de femmes employées dans une usine américaine pour peindre des cadrans à l'aide d'une peinture au radium. Une bande dessinée indispensable, pour ne pas oublier que c'est grâce à ces femmes qu'ont pu être votées des lois primordiales pour les droits des ouvriers américains.

06



© Glénat

Tinte-Caboche, un spectacle dessiné, le 10 novembre à 20h30, à la salle Emile Lemetayer

Créé à partir d'un album jeunesse du même nom, ce spectacle raconte le voyage d'un casque militaire français durant la première guerre mondiale, de sa fabrication aux champs de bataille, et, pourquoi pas, jusqu'au musée de Meaux où il est encore exposé.

M. Le Rouge, dessinateur, et Florent Gilles, conteur, unissent leur talent pour vous plonger dans le quotidien des soldats de la Grande Guerre, quotidien tragique dans lequel l'art et la musique en particulier restait présent, indispensable à la survie des soldats.

Ce spectacle s'adresse à tous à partir de 8 ans. Durée 45 minutes environ. Gratuit



La bibliothèque s'appellera...

Pendant quelques semaines, avant la fermeture estivale de la bibliothèque, les lecteurs ont pu voter pour choisir le nom qu'ils aimeraient donner à cet endroit si particulier dans lequel ils viennent emprunter les livres qui les feront voyager, rire ou pleurer, apprendre et se révolter, rêver... et tant d'autres choses encore !

Le règlement n'autorisait qu'un seul vote par famille, cela a entraîné des débats agités dans certaines maisons !! Finalement, 49 bulletins ont été déposés dans l'urne. Voici les résultats :

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| 1 pour Le grain des mots | 8 pour La loupiote |
| 4 pour Au fil des pages | 13 pour la boîte à histoires |
| 6 pour L'écume des pages | 17 pour L'éclat de Lire |



Dorénavant, vous êtes donc tous les bienvenus à *L'éclat de Lire* ! N'hésitez pas à nous rendre visite.

Le nom sera officiellement donné à la bibliothèque lors de l'inauguration du Réseau des bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné.

Ecole/ Le périscolaire

Matthias Joly, nouveau directeur de l'école maternelle



En cette nouvelle rentrée, Matthias Joly remplace Frédérique Lemaître à la direction de l'école maternelle. Il a enseigné à Versailles, Laval et Rennes. L'année dernière, il était conseiller pédagogique. Ce poste lui a permis d'acquérir une solide formation dans le domaine de l'animation d'équipe et dans la conduite de projet, expérience qu'il peut mettre en pratique dans son poste de direction.

Matthias Joly a été bien accueilli par ses collègues, le centre de loisirs et les élus. Il souhaite mettre en œuvre de nouveaux projets : travailler sur le PEDT avec le périscolaire pour établir des règles communes, mener des projets avec ses collègues de l'élémentaire et réfléchir à la mise en place du label E3D (Education au développement durable).

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Retour sur l'été au centre de loisirs par Laureline de Saint-Léger, co-directrice du centre cet été

« Ce premier été à l'accueil de loisirs de Vignoc s'est très bien passé. De beaux projets avec les enfants et l'équipe d'animation ont pu voir le jour. Nous avons eu tout le loisir de parcourir ces semaines avec de multiples thématiques : les cinq continents, les émotions, le développement durable, Koh-lanta, le voyage de Vignococo notre mascotte, les indiens... Nous sommes sortis : une journée pirate à la cité corsaire de Saint-Malo,



une exposition d'œuvres d'art «à la manière de...» Picasso et Keith Haring, une rencontre avec les familles autour de jeux de bois traditionnels bretons.

Dans le cadre des Vacances apprenantes, nous avons accueilli Frédéric Vincière, auteur jeunesse, venu animer différents ateliers d'écriture. Nous sommes enchantés de continuer vers de belles aventures cette année avec les familles et les enfants. »

Vignococo

PROGRAMMATION VACANCES AUTOMNE

LUNDI 25 OCTOBRE	MARDI 26 OCTOBRE	MERCREDI 27 OCTOBRE	JEUDI 28 OCTOBRE	VENDREDI 29 OCTOBRE
HISTOIRE D'EN RIRE (3-6 ans)	ATELIER PHOTO	FABRIQUER UN LOMBRICOMPOSTEUR	SORTIE: CUEILLETTE À LA FERME	ATELIER CUISINE
JEUX DE CONNAISSANCE	ATELIER CUISINE	DÉCORS ET COSTUMES AUTOUR D'HALLOWEEN		GRAND JEU : DÉFILÉ D'HALLOWEEN
LAND ART	RÉCUP'ART	ATELIER "CUISINONS AU NATUREL"		COUTÉ D'HALLOWEEN - TEMPS FORT PARENTS
COUTURE USTENSILES ZÉRO DÉCHETS				
LUNDI 1ER NOVEMBRE	MARDI 2 NOVEMBRE	MERCREDI 3 NOVEMBRE	JEUDI 4 NOVEMBRE	VENDREDI 5 NOVEMBRE
FÉRIÉ	ATELIER CUISINE	HISTOIRE D'EN RIRE (3-6 ans)	SORTIE : ROUTE DU RHUM À SAINT-MALO ET JEU DE PISTE	ATELIER CUISINE
	CONSTRUCTION D'UN HÔTEL À INSECTES	LES PETITS SCIENTIFIQUES		LECTURE CONTÉE "LES FRUITS D'AUTOMNE SE RACONTENT"
	PLANTER POUR RÉCOLTER	PLANTER POUR RÉCOLTER		

Inscrire son enfant à l'accueil de loisirs rien de plus simple,

vous pouvez vous rendre :

- > Sur le site de la ligue de l'enseignement 35 : www.ligue35.org rubrique "Accueil de loisirs"
- > À l'accueil de loisirs directement en format papier
- > À la mairie également en format papier



FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



FOCUS SUR DES GRANDES THÉMATIQUES



> LE CENTRE DE LOISIRS PRENDRA SES CONGÉS ANNUELS PENDANT LES VACANCES DE NOËL.
(Ce sont les seules semaines de fermeture. Il est ouvert toutes les autres vacances et sur toutes les vacances d'été.)

Organisation des TAP

Des activités périscolaires sont proposées aux enfants des écoles publiques le mardi pour les élémentaires et le jeudi pour les maternelles de 13h40 à 16h.

Répartis par groupe, les enfants participeront à des projets de découvertes culturelles et sportives, en lien avec le PEDT.

Cette année, les ateliers suivants sont proposés aux élèves de la maternelle : initiation à la langue anglaise, lecture contée et escape-game coopératif, création manuelle en lien avec les saisons, initiation à la langue des signes et voyage à la rencontre des animaux du monde.

Les élèves de l'élémentaire, quant à eux, se voient proposer : initiation à la langue anglaise, habillage musical autour d'une histoire, initiation à la pratique de la sophrologie, récup'art, initiation à l'escrime, atelier zéro déchets, jeux sportifs, jeux d'expression théâtrale, exploration de la commune par le biais du geocaching et le portrait sous toutes ses formes « à la manière de... ».

Informations - <https://www.laligue35.org/centre-de-loisirs-vignoc/>

TROMBOSCOPE DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE DU CENTRE DE LOISIRS DE VIGNOC



GAUTIER Adrien
Directeur adjoint / Directeur des projets
Ligue de l'enseignement 35



SAINT LEGER Laureline
Chargée de projets
Ligue de l'enseignement 35



CORDIRE Théo
Animateur



TEXIER Charlotte
Animatrice



MARQUES Soizic
Assistante comptable
Ligue de l'enseignement 35



CHENARD Mathilde
Animatrice



MABIRE Cécilia
Animatrice



THARI Maha
Animatrice



DELDY Karine
Directrice
Centre de Loisirs Vignoc



CONNAULT Nadège
Animatrice



RICHOMME Nicolas
Animateur



TOUGERON Kiara
Animatrice

ÉQUIPE MISE À DISPOSITION PAR LA MAIRIE DE VIGNOC



DONNAT Kevin
Animateur Mairie Vignoc



TORRES Paula
Animatrice Mairie Vignoc



Le nouveau self



Depuis la rentrée, les élèves de l'école élémentaire bénéficient du nouveau self. Les repas, organisés en trois services, se déroulent dans une ambiance plus sereine.



Communauté de communes

Couleurs de Bretagne

Samedi 4 septembre, 51 artistes adultes et enfants ont participé au concours Couleurs de Bretagne organisé par la commune et la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Petits et grands ont mis en valeur le patrimoine de la commune.



A l'issue de la journée, toutes les œuvres ont été exposées dans la cour de l'école élémentaire et le jury composé d'Isabelle Joucan, vice-présidente chargée de la culture à la CCVIA, Annie Gicquel, représentante du CMB, Nolwenn Fougeray et Jean-Marc Renais, élus au Conseil municipal, Marie-France Bréholée et Anne-Marie Havet, membres de l'association Espace Arts et Culture ont remis les différents prix dans chacune des catégories. Le prix du Val d'Ille-Aubigné a été remporté par Jean-François Gelot. Son œuvre a été offerte par la CCVIA à la commune.



Le palmarès enfants et adolescents

Prix Gauguin (jusqu'à 3ans) – Margot DARTOIS (Pacé)
Prix Gauguin (4 à 6 ans) – Mary HAMON (Vignoc)
Prix Deveria (7 à 9 ans) – Maëlle MICHEL (Vignoc)
Prix Bonnard (10 à 12 ans) – Lyse HAMON (Vignoc)
Prix Jourdan (13 à 15 ans) – Adrien LEVESQUE (Vignoc)
Prix Helleu (16 à 18 ans) – Juliette ENGELA (La Chapelle des Fougeretz)

Palmarès D'argent - Amateurs, 19 ans et plus

Huile - Acrylique - Pastel gras - Noëlle BOMAL (Orgères)
Aquarelle - Encre lavis - Dessin aquarellé - Gouache - Jérôme GOUPIL (Vignoc)
Dessin polychrome - Jean Christophe LETORT (Tauze)
Dessin monochrome - Francis RADAS (Mestin)

Palmarès Sérusier - Artistes confirmés, 19 ans et plus

Huile - Acrylique - Pastel gras - Loïc SALAN (Saint Samson sur Rance)
Aquarelle - Encre lavis - Dessin aquarellé - Gouache - Jean-François GELOT (La Mézière)
Dessin polychrome - Jean Marc DERIEUX (Rennes)
Dessin monochrome - Marie QUEAU (Pacé)
Collages et autres techniques - Marianne NUGTEREN (Dortdrecht)

Palmarès Morisot - Artistes primés Sérusier des Finales régionales

Toutes catégories & techniques confondues - Christian GERARD (Hédé-Bazouges)

Prix spéciaux

Le Géant des Beaux-Arts - Patrick MARTIN (Cancale)
Sennelier - Karadeg OLLIVIER (Berné)
Canson - Paul CHEVALIER (Saint Coulomb)
Prix C.C. Val d'Ille Aubigné - Jean François GELOT (La Mézière)



Vente bois bûche local

Dans le cadre du programme de valorisation du bois de bocage de son territoire, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné produit depuis quelques années du bois bûche d'origine locale.

Une nouvelle vente à destination des particuliers est organisée durant ce mois d'octobre.

Le bois proposé à la vente a les caractéristiques suivantes :
- mélange d'essences avec majorité de chêne et châtaignier,
- bois sec fendu en bouts 50cm et de 30cm (degré d'humidité inférieur à 20%).

Le stère est vendu aux tarifs de :

- 75 € TTC pour les bouts de 50cm
- 80 € TTC pour les bouts de 30cm

Nous ne proposons **pas de service de livraison**, le bois sera à votre disposition sur la plateforme biomasse d'Andouillé-Neuville, sur la ZA de l'Ecoparc

Les créneaux proposés pour venir chercher votre bois :

- Samedi 23 octobre de 10h à 12h30
- Samedi 23 octobre de 13h30 à 16h30

Les quantités de bois à vendre étant limitées, **les commandes seront traitées par ordre d'arrivée.**

Si vous souhaitez passer commande, merci de nous retourner le bon de commande ci-joint :

par mail (souhaité) à l'adresse : environnement@valdille-aubigne.fr
ou

par courrier à : Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné
1 La Métairie
35520 Montreuil le Gast

10

STAGE DE FORMATION BAFA

Octobre 2021

GPAS BRETAGNE

STAGE DE FORMATION GÉNÉRALE

À Rennes et à Brest

**Du 23 au 30 octobre - demi pension
(360 euros)**

**Stage d'approfondissement "Animer
dehors" à Rennes**

**Du 25 au 30 octobre - demi pension
(340 euros)**

Sites internet: www.gpas.fr
<http://www.bafa-bretagne.fr/>



état civil

NAISSANCES

Auguste ROLLAND
2, Le bas Meez - né le 25 mai 2021

Ezra RIVASSEAU
25 rue Jullien Battais - né le 29 mai 2021

Luna EVRARD
22, rue Charlotte Lancelot - née le 2 juin 2021

Adrien BESNARD
38 la Touraudière - né le 11 juin 2021

Louise LE MOIGNE
1 impasse Pierre Gaucher - née le 14 juin 2021

Margot JOURDAN
10 impasse des Poiriers - née le 17 juin 2021

Jayna AYOHOUANNON CRON
3 rue du Fournil - née le 26 juin 2021

Martin BROSSAY
6 allée des Faisans - né le 29 juin 2021

Lina KIRIOLET
11 impasse des Courtils - née le 8 juillet 2021

Alessio VEILLON COSTA MATOS
30, rue Jullien Battais - né le 10 juillet 2021

Manel OGER
5 rue du Fournil - né le 14 juillet 2021

Raphaël LEBRET
3, impasse des Courtils - né le 19 juillet 2021

Callia CHATARD
Claire Fontaine - née le 25 juillet 2021

Edith THEBAULT DUHAMELLE
44, allée du Clos de la Ruelle - née le 27 juillet 2021

Mélie BLANCHARD
Le Moncel - née le 10 août 2021

Emma KERVELLANT
6 rue Charlotte Lancelot - née le 25 août 2021

Gauthier GUILPAIN
2 La Tirlais - né le 4 septembre 2021

DECES

MALARD Gérard
4 Allée du Moulin - le 1er août 2021

MARIAGES

David THOMAS et Sandrine BERTHELOT
10 Allée du Clos Bautreais - le 17 juillet 2021

Patrick LAINÉ et Marie-Laure BAZIN
13, le Coudray - le 21 août 2021

Vignoc Construire avec vous

L'organisation des écoles a repris un cours quasi normal après la crise sanitaire. Depuis 2014, l'organisation est restée la même : une semaine de 4 jours et demi et une demi-journée de TAP. La Ligue de l'enseignement, qui a repris le péricolaire, s'est bien intégrée dans cette organisation mais le nouveau projet d'école va nous demander de repenser cette dernière.

L'objectif final de ce projet est d'aboutir à une école de 6 classes avec une salle de motricité polyvalente. Une première étape a été réalisée avec le support du Cabinet CERUR (Programme choisi pour le programme scolaire). Les enseignants, les parents et les personnels ont été sollicités pour présenter leurs besoins. Des choix concernant l'organisation des surfaces ont été faits.

La seconde étape sera celle du choix de l'architecte, elle permettra l'élaboration du cahier des charges et ainsi d'affiner le projet. Une troisième consultation sera ensuite lancée pour permettre de choisir les artisans qui travailleront à la réalisation du complexe scolaire. Le planning prévisionnel, élaboré conjointement avec le programmeur, prévoit la livraison du pôle scolaire pour septembre 2024.

Le financement de ce projet se fera grâce au recours à l'emprunt et aux dotations de l'état. Le recours à l'emprunt va obliger la municipalité à réaliser des économies. Nous allons ainsi devoir réétudier la gratuité de la récréation de 16h et la continuité des TAP avec une participation plus importante des familles, voire leur suppression. Nous solliciterons les familles sur ce point et une décision sera prise sur ce sujet en fin d'année.

Vignoc Ensemble

Les enfants de Vignoc ont retrouvé le chemin de l'école début septembre. La pause estivale a permis d'apporter quelques modifications :

- installation d'un self dans le restaurant scolaire de l'élémentaire
- réhabilitation de la 7ème classe préfabriquée dans l'école élémentaire
- mise en place des temps périscolaires et des TAP par le nouveau prestataire

Tout changement d'organisation nécessite forcément des ajustements qui devront être apportés rapidement pour améliorer la prise en charge des enfants.

Concernant les TAP, la Ligue de l'Enseignement, le nouveau prestataire, a fait le choix de proposer seulement des activités de 2 heures. Les enfants ont déjà remonté que cette durée était trop longue pour certaines activités.

La mise en place du self dans le restaurant scolaire de l'élémentaire a été bien accueillie par les enfants et les agents municipaux. La répartition des enfants en 3 groupes permet de limiter considérablement les nuisances sonores et de réduire le temps de repas pour les enfants.

Le départ précipité de la coordinatrice enfance-jeunesse et les difficultés de recrutement n'ont pas permis de proposer une prise en charge de qualité pour nos petits Vignocois sur le temps méridien. Dans l'attente de l'acquisition de jeux, des groupes d'élèves se retrouvent sans activité faute de matériel pendant 1 heure.

Sur le sujet des temps périscolaires, c'est la tarification qui fait débat : la récréation gratuite de 16h00 à 16h30 est remise en cause. Ce sujet sera de nouveau abordé en conseil municipal.

Il apparaît clairement que l'organisation du temps scolaire des enfants de Vignoc doit être repensée dans sa globalité et nécessite d'échanger avec tous les acteurs (enfants, enseignants, parents, agents communaux, centre de loisirs). Au vu du calendrier imposé par l'éducation nationale pour modifier l'organisation des temps scolaires, il serait bon que ces temps d'échange constructif se mettent en place rapidement.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour faire part de vos remarques sur ces nouvelles organisations. Quant à nous, Vignoc Ensemble, nous restons bien évidemment à votre écoute.





Yoga

L'association de yoga poursuit sa route avec une reprise des cours depuis le 13 septembre et une nouvelle Présidence. Le bureau, fidèle au poste, accompagne les adhérents dans leur activité qui s'organise autour de 3 créneaux par semaine : le lundi de 17h15 à 18h30, ce qui permet aux parents de récupérer leur enfant à la garderie, puis le jeudi avec 2 créneaux à 18h30 puis 20h00. Le cours dure 1h15 avec une phase de travail animée par Myriam, notre professeur de yoga, basée sur des exercices et la respiration. Cette activité permet aux adhérents de maintenir une activité physique douce, combinée avec des étirements qui éliminent les points de tensions chaque semaine. Le dernier quart d'heure, consacré à la relaxation, est une invitation à la détente, voire à la méditation pour les plus érudits.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, un cours d'essai est bien sur envisageable. Vous pouvez nous contacter par mail, via facebook et vous inscrire à partir du formulaire présent.



Guy Castel

Renseignements et inscriptions :

06 80 91 07 26 ; vignocyoya@laposte.net ; <https://www.facebook.com/Vignoc-Yoga-102774862063897>

Vignoc Gym danse

La saison dernière s'est achevée le 19 juin 2021. Les danseuses et danseurs ont eu le bonheur de présenter leur travail tout au long de la journée dans la salle polyvalente. L'équipe du bureau et les professeurs ont eu beaucoup de plaisir à organiser cette journée de représentation et à vous recevoir pour finir l'année en beauté !

L'été est maintenant terminé, place à la rentrée et à la reprise des activités ! Nous sommes heureuses de pouvoir vous accueillir pour cette nouvelle saison sportive au sein de Vignoc Gym Danse. Notre association propose des cours tout au long de l'année. Les disciplines proposées sont variées : pour les adultes (body cardio, renforcement musculaire, danse) et pour les enfants (danse modern'jazz à partir de 4 ans). Tous les cours proposés sont dispensés par des professionnels. Les cours s'adressent à des amateurs de tous niveaux, motivés, désireux de faire du sport et de passer de bons moments.

Si vous êtes intéressés par les cours vous pouvez nous joindre pour tous renseignements à l'adresse suivante : vignocgymdanse@gmail.com.

Aussi, l'association souhaite toujours accueillir des nouveaux bénévoles au sein du bureau, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à cette même adresse mail.



Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le 26 mars 2022 pour la Fête de la bière avec le groupe *Double face* et le 2 juillet 2022 pour les traditionnelles Moules-Frites avec le groupe *Les Myriades*.

Don de sang



Mercredi 20 octobre et mercredi 22 décembre à La Mézière.

Uniquement sur rendez-vous auprès de l'EFS.

Coordonnées - <https://dondesang.efs.sante.fr/bretagne/maison-du-don-de-rennes>

CATM - QUI COMMEMORERA DEMAIN...?



C'est la question qu'ont posée les anciens combattants d'Algérie lors de leur dernière assemblée générale du 15 février 2021.

Il est vrai que dans notre commune, le public se fait de plus en plus rare aux cérémonies d'armistice et pourtant le souvenir de nos Aînés ne doit pas tomber dans l'oubli ; ceux qui ont perdu la vie en temps de guerre ne sont pas si loin ; ils avaient pour la plupart entre 20 et 40 ans . Alors pourquoi ce désintéressement ? Les commémorations ne sont pas réservées aux Anciens Combattants d'Algérie : maintenir la paix est le souhait de tout le monde.

La dure loi biologique contribue à diminuer le nombre d'anciens d'Algérie de notre commune. Il en reste neuf actuellement dans notre commune. Ils ont tous plus de 80 ans, c'est pourquoi, dans les instances nationales et départementales, nous parlons de plus en plus de recruter des citoyens de la paix (de préférence volontaires et motivés) ; il est également demandé aux Maires de désigner deux conseillers municipaux ; ainsi ces personnes deviennent adhérents de la section CATM de Vignoc après avoir versé une cotisation ; ils bénéficieront des mêmes avantages que les anciens combattants actuels lors des cérémonies d'armistice. Ceci pour que nos monuments ne restent pas sans fleurs les jours d'armistice et créer du lien entre les générations.

Notre Association invite les hommes et les femmes qui ont accompli ou non leur service militaire, qui ont été ou non dans les services de la République, ou tout simplement qui se retrouvent dans nos valeurs à rejoindre notre section locale sous le titre de Citoyens de la paix.

Toute personne intéressée peut s'adresser au Président de la section de Vignoc, Francis Perrudin. Tél : 02 99 69 82 74

Prochaine commémoration, le 11 novembre. Le public est chaleureusement invité.

ARTS ET CULTURE



Lors de sa dernière assemblée générale l'association Espace Arts et Culture a renouvelé son bureau.

Présidente – Yolande Trotoux-Hardy

Trésorier – Amand Duval

Secrétaire – Jean-Loup Hardy

CLASSES

Dans son sillage, le Covid a envoyé valser toutes les festivités, tous ces moments de partage qu'on affectionne tant. Avec le pass sanitaire, les fêtes de village peuvent à nouveau s'envisager. Alors, si votre année de naissance se termine en 0 ou en 1, nous vous donnons rendez-vous le samedi 20 novembre pour célébrer cette nouvelle dizaine. Nous comptons sur votre présence!

Contact – Patricia Laurent 06 67 70 90 93

APEMA

Cette année encore, l'APEMA, votre association de parents d'élèves bénévoles, vous proposera des manifestations tout au long de l'année. Nous espérons reprendre nos habitudes et vous proposer notre marché de Noël le vendredi 3 décembre.

Grâce à l'implication et au dynamisme des parents, des amis et des enseignants, nous avons pu reverser environ 4500€ aux deux écoles l'an passé. Cet argent permet d'offrir aux enfants des spectacles pour Noël, de donner aux écoles des subventions pour leurs projets ou leurs sorties.

N'oubliez pas de regarder notre blog pour connaître notre actualité <https://apemavignoc.blogspot.com/> et vos mails pour vous tenir informés des différents rendez-vous (ou le cahier de vos enfants.)

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves et enseignants des écoles de Vignoc.

Enfin n'oubliez pas la benne à papier sur le parking derrière la mairie, vos apports contribuent aussi au financement des projets scolaires. Grâce au tri du papier nous récoltons environ 500€ par an. Vos efforts payent et aident les écoles. Alors continuons tous.

Contact : apema.vignoc@hotmail.fr



Samedi 18 septembre, 79 personnes ont participé à la journée mondiale des déchets à Vignoc organisée par la municipalité et le Conseil des Sages.

172 kg de déchets ont été ramassés :
 39,75 kg de verre,
 3,9 kg de bois,
 2,4 kg de déchets compostables,
 78,75 kg d'ordures ménagères,
 46,5 kg de déchets recyclables.



Les bénévoles



Les organisateurs



Les participants



Le ramassage a été suivi d'un pique-nique proposé par les commerçants et d'animations proposées par La Ligue de l'enseignement et Pascale de la bibliothèque.



Le pique-nique



Dans la semaine, les enfants avaient été sensibilisés au problème des déchets. Le mercredi précédent, avec les animateurs du centre de loisirs, les enfants sont partis à la chasse aux déchets et ont réalisé des sculptures ou tableaux. La veille, les élèves de l'école élémentaire avaient comptabilisé les déchets qu'ils avaient produits dans la journée, soit 4,5 kg d'ordures ménagères et 1 kg de recyclable. Les élèves de maternelle, quant à eux, ont été sensibilisés au tri des déchets.

15



Les animations



Au centre de loisirs



ASVHG BASKET 2021-22 : Une soirée de lancement bien.... Lancée !

Pour débiter la nouvelle saison 2021-22, ASVHG Basket a organisé sa soirée de lancement, le vendredi 1er octobre 2021, à laquelle les joueuses, joueurs, parents... et bénévoles étaient conviés. L'occasion de renforcer les contacts au sein du club ASVHG BASKET avant une saison qui s'annonce palpitante avec le retour du public et un effectif construit pour réaliser de belles choses !

La nouvelle et dynamique présidente Coralie BOURGEOIS, ainsi que le vice-président Nicolas HAIGRON ont accueilli le public, ont diffusé un film de présentation du club puis ont présenté les 16 équipes et les encadrants.

Chaque équipe a reçu sa tenue de match et a pu faire sa photo d'équipe.

Le public (plus de 150 personnes) a ensuite profité d'un pot d'accueil offert par le club, et a pu se restaurer, toujours avec l'esprit de convivialité qui est cher à ASVHG BASKET.

16



Deux événements marquants à cette soirée furent la présentation, avec remise de cadeaux, des 3 animateurs sportifs (Amélie LEDOUX salariée du club, Elvis BOURGEOIS et David CHEVRIER bénévoles), et les remises des maillots officiels aux 2 nouveaux arbitres : Victor JARDIN et Titouan LEPRINCE (Noé GILLET est le 3ème arbitre officiel du club).

Enfin, la présidente et le vice-président, ont rappelé que, pour les personnes qui souhaiteraient s'investir au sein du club en tant que bénévole, cela est possible ! il suffit de contacter : basketasvhg@gmail.com



conseil municipal

Conseil Municipal du 8 juillet 2021

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - GESTION DES TEMPS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Edith Garnier rappelle à l'assemblée qu'un marché de prestations de services a été lancé du 06 avril au 12 mai 2021. Trois candidats ont déposé une offre en ligne :

- Léo Lagrange
- La Ligue de l'enseignement
- L'association UFCV

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres a décidé de confier l'organisation et la gestion du centre de loisirs de la commune de Vignoc à La Ligue de l'Enseignement offre la mieuxdisante.

Monsieur Adrien Gautier, Directeur Adjoint a présenté le fonctionnement de la Fédération « La Ligue de l'Enseignement » 35.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - RESTAURATION SCOLAIRE - REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE

Le règlement intérieur de la cantine est un document qui fixe les règles d'organisation du service de restauration scolaire. Il convient d'approuver la nouvelle rédaction du règlement intérieur de la cantine scolaire.

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur de la cantine scolaire.

FINANCES - BOURSE JEUNES - 4 L TROPHY

Un jeune vignocois a décidé de participer au raid humanitaire 4 L Trophy. Les équipages devront parcourir plus de 6 000 kms de Biarritz au Maroc et apporter des denrées, vêtements, fournitures scolaires pour les enfants marocains les plus démunis. Dans le cadre de ce projet, la commune de Vignoc a été sollicitée. Un contrat est signé entre l'association BIZO en 4L qui stipule que le parrainé s'engage à promouvoir l'enseigne du sponsor par la pose d'un encart sur la renault 4 L, de prendre des photos et vidéos.

Le conseil municipal approuve le sponsoring de 300 € (budget bourse jeune) en échange de la pose du logo de la commune de Vignoc sur le véhicule.

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1

Une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP). En effet, lors de l'élaboration du budget, les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement sont estimées.

Pour rappel lors du vote du budget primitif, des crédits en section d'investissement ont été budgétisés à hauteur de 9 820 € opération Maison communale. Or le devis retenu s'élève à 10 995.79 €. Il convient donc de réajuster les crédits budgétaires.

Le conseil municipal approuve les écritures comptables.

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE LOISIRS DES ENFANTS SCOLARISES HORS DE LA COMMUNE DE VIGNOC

Certaines familles vignocoises scolarisent leur(s) enfant(s) hors de la commune de Vignoc. Il convient au conseil municipal de se positionner sur la participation financière ou non concernant les services périscolaires et extra-scolaires organisés par les communes d'accueil et fréquentées par des familles Vignocoises.

Le conseil municipal émet un avis défavorable aux familles pour l'octroi d'une participation financière pour les services périscolaires et extra-scolaires hors commune fréquentées par les enfants vignocois.

ADMINISTRATION GENERALE - VŒU POUR LE MAINTIEN DES ACTIVITES SUR LE SITE INTERDIGITAL (EX TECHNICOLOR/THOMSON) DE CESSON-SEVIGNE

Vu le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en cours de négociation prévoyant la suppression de 60 postes soit plus de 40% des effectifs de la recherche sur le site cessonais.

Vu les 12M€ de CIR perçu par l'entreprise en 2020, Vu la progression conséquente des résultats financiers de l'entreprise durant la période COVID.

Vu l'excellente santé financière de la maison mère qui a racheté pour 380M\$ de ses actions sur les cinq dernières années, dans le seul but d'en faire monter le cours.

Considérant les impacts sociaux de ces licenciements pour les 60 salariés et leurs familles dans un contexte difficile pour le retour à l'emploi.

Considérant que les emplois supprimés, notamment dans le secteur de la recherche et du développement entraînent une perte de savoirs et de compétences.

Considérant la très forte sollicitation du système de protection social français durant cette période COVID.

Le conseil municipal demande à la Direction de l'entreprise InterDigital de mettre tous les moyens possibles en œuvre pour reclasser les salariés en interne ; de mettre tous les moyens de formation possible en œuvre pour permettre de conserver les postes ; de procéder uniquement à un plan de départ volontaire en y mettant les moyens adéquats ; de ne pas s'adosser au système social français pour financer son PSE en mettant en place, entre autre, un congé de reclassement plutôt qu'un contrat de sécurisation professionnel si départ il doit y avoir.

Le conseil assure aux salariés son soutien plein et entier dans cette période difficile.

Et à l'unanimité, le conseil municipal adopte le vœu.

ENVIRONNEMENT - INSTALLATION CLASSEE - SCEA AR PEMOC'H BREIZH

Une consultation du public a été ouverte du 7 juin 2021 au 7 juillet 2021 inclus, sur la demande présentée par la SCEA AR PEMOC'H BREIZH, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à la restructuration de son élevage

de porcs situé au lieu-dit « Rusa » sur la commune de Miniacsous-Bécherel.

Le nombre d'animaux équivalents supplémentaires représente 1031 animaux équivalents, depuis la dernière enquête publique (1993). L'augmentation est supérieure à 450, c'est pourquoi le dossier a été soumis à la consultation du public.

La commune de Vignoc est concernée par le plan d'épandage. En effet, les parcelles appartenant à l'EARL « LA SALLE » de ST SYMPHORIEN ont été mises à la disposition de la SCEA AR PEMOC'H BREIZH.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le dossier de déclaration d'installation classée présenté par la SCEA AR PEMOC'H BREIZH.

INTERCOMMUNALITE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE-AUBIGNE - PROJET DE TERRITOIRE – PRESENTATION

Le projet de territoire est un document co construit avec les communes. Il fixe les ambitions et les objectifs pour le territoire de la communauté de communes et affiche les grands enjeux de développement pour les années à venir. Le projet de territoire, par son programme d'actions, est une feuille de route du mandant communautaire. Grace au bilan du contrat de territoire 2017-2020, le projet de territoire 2021-2026 est décliné en 4 axes et 12 enjeux.

4 axes :

18

1 – Territoire durable

Réussir la transition écologique et énergétique avec tous les acteurs
Accompagner vers des pratiques agricoles durables
Promouvoir une alimentation locale et responsable

2 – L'attractivité économique pour de l'emploi pérenne

Accompagner les acteurs, les projets économiques et la création d'emplois
Soutenir le maintien du commerce de proximité
Développer l'accès aux usages numériques

3- Un territoire à vivre pour tous

Permettre l'accueil des familles par l'habitat et les services
Soutenir les actions envers nos aînés
Développer l'usage d'offres de transports alternatifs à la voiture solo
Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

4- Promotion et rayonnement du territoire

Développer une identité culturelle et touristique
Développer une offre d'équipements sportifs structurants a

Lors de la conférence des Maires du 02 juin 2021 et dans l'objectif d'approuver le projet définitif en septembre prochain lors du conseil communautaire, le Président de la communauté de communes invite les conseils municipaux à émettre un avis.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de territoire de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

Conseil Municipal du 9 septembre 2021

FINANCES - REFORME DE LA TAXE D'HABITATION – SUPPRESSION PARTIELLE DE L'EXONERATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NEUVES

Lors du conseil municipal du 06/09/2019, la commune avait pris la décision de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière pour tous les locaux.

La réforme de la taxe d'habitation et le nouveau schéma de financement des collectivités territoriales a engendré le transfert aux communes de la part départementale TFB. Aussi pour la TFB 2021 les délibérations déjà adoptées antérieurement ont été gelées.

Toutefois les communes peuvent par délibération prise avant le 1/10/N (art. 1639 A bis du code général des impôts) réduire l'exonération à 40 %, 50 %, 60 %, 70 %, 80%, ou 90 % de la base imposable.

Pour conserver une situation quasi-équivalente à celle qui prévalait avant la réforme, une limitation de l'exonération de 40 % de la base imposable semble la plus pertinente.

Exemple avec une base fictive de 1000 € et un taux voté à 40 %

$TF\ 1000 \times 40\ \% = \text{Base exonérée} = 400$

$1000 \times 60\ \% = \text{Base imposée} = 600 \text{ dont le produit correspondant revient à la commune}$

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les tous locaux à 40 % de la base imposable.

FINANCES - ZAC VALLON DES FRESCHES – TRAITE DE CONCESSION – AVENANT N°2

Le traité de concession de la ZAC du Vallon des Fresches a été signé le 03 novembre 2007.

Par délibération du 24 septembre 2015, le conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 au traité de concession portant sur le rééchelonnement du versement de la participation au coût des équipements publics.

Le présent avenant a pour objet d'intégrer l'évolution du programme des équipements publics, d'adapter le versement de la participation en conséquence et de proroger la durée de la concession d'aménagement d'une année supplémentaire.

Intégration de la participation pour la construction d'un groupe scolaire maternel

Le programme des Equipements Publics évolue. Il intègre la réalisation d'un groupe scolaire maternel. Le montant de la participation à la charge de l'aménageur pour cet équipement qui sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale, est estimé à 70 000 euros.

Rééchelonnement

Le dossier de réalisation a établi les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps en fonction de l'avancement du programme des équipements publics de superstructures et d'infrastructures et du programme global des constructions.

Il est fait constat que le planning de réalisation du programme global des constructions a subi une accélération de son rythme de commercialisation par rapport aux prévisions du dossier de réalisation liées aux conjonctures économiques et sociales qui ont suivi la crise sanitaire COVID-19.

Aussi il est proposé de rééchelonner dans le temps les versements de la participation au coût des équipements publics par l'aménageur.

Le conseil municipal approuve les modifications du programme des équipements publics de la ZAC du Vallon des Fresches et l'avenant n°2 au traité de concession de la ZAC du Vallon des Fresches.

ADMINISTRATION GENERALE - NEOTOA – ECHANGE AU PROFIT DE LA COMMUNE – RAJOUT D'UNE PARCELLE AA 388h (DEVENUE AA 663)

Par délibération n°36 en date du 06/05/2021 la commune acceptait l'échange de parcelles (voirie, talus, parkings etc...)

L'acte notarié d'échanges de parcelles entre la commune de VIGNOC et Néotoa est en cours de rédaction. Après vérification, il s'avère qu'une parcelle à céder à la commune par Néotoa n'a pas été mentionnée.

Le conseil municipal doit délibérer sur l'intégration de cette parcelle AA388 h (devenue AA 663) d'une contenance de 21

Ca, située allée des Nénuphars dans le paragraphe : **« Echange au profit de la Communes des voiries, talus, parkings en l'état ».**

Le conseil municipal approuve l'intégration de la parcelle AA388h au profit de la commune de Vignoc.

INTERCOMMUNALITE - VAL D'ILLE-AUBIGNE - AUTOPARTAGE – CONVENTION DE DELEGATION DU SERVICE AUTOPARTAGE

La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a la compétence mobilité et souhaite promouvoir et accompagner la mobilité durable sur son territoire. Elle met donc en place des expérimentations dans 3 communes pour une durée d'un an. L'objet du projet est de permettre aux communes volontaires d'expérimenter l'usage partagé d'un véhicule.

L'expérimentation est financée par la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné qui met gratuitement à disposition des véhicules, une solution autopartage connectée, des supports de communication, l'assurance, l'entretien et les réparations des véhicules ainsi que le temps humain nécessaire dans chaque commune pour la gestion du service.

Pour ce faire, une convention détaillant les conditions générales (document joint) liées à la délégation du service communautaire autopartage doit être signée.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure une permanence par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**

• **Mr POIRIER** assure tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le mardi de 9h00 à 11h30. Prendre contact au **02 99 69 33 36**

Dates à retenir

10 novembre – Spectacle de la Compagnie Calao organisé par la bibliothèque – Salle Emile Lemetayer

20 novembre – Les Classes

3 décembre – Marché de Noël de l'APEMA – Salle Emile Lemetayer

4 décembre – Spectacle de Noël organisé par la bibliothèque

14 janvier – Vœux du Maire



MARCHÉ DE NOËL



Nombreux exposants
Vin chaud
Petite restauration
Photo avec le Père Noël



VENDREDI 3 DÉCEMBRE
16H-21H30



SALLE POLYVALENTE
EMILE LEMETAYER
VIGNOC

APEMA.VIGNOC@HOTMAIL.FR
APEMAVIGNOC.BLOGSPOT.COM

